

Compte rendu Conseil ED 583

01/10/18

Présents :

K. Weiss, S. Sauvagnargues, B.Roig, L.Aprin, J-L.Fanlo, C.L'Héritier, J.Michon, P.Perdiguier, A.Johannet, C. Vincent, C. Moulin-Farina

Absents excusés: *C. Le Gal La Salle, V. Thireau, P. Rateau, S. Schnegg, D. Bénimélis, F.Mirabel, M.Deni, J-P.Lavigne, J.Raymond*

Ordre du jour :

1. Informations générales (CR réunion direction Unîmes :IMT)
2. Journée de rentrée des doctorants
3. Politique de formation (par exemple, doit-on rendre obligatoire la participation à un évènement type doctorales ou flash project)
4. Formations doctorales (propositions de modules par l'IMT)
5. Organisation des soutenances de thèse IMT/UNIMES
6. Représentants des doctorants et des membres extérieurs au Conseil
7. Convention IMT/UNIMES
8. Questions diverses

Début de la réunion 14h10

Point 1 : Informations générales

- Compte rendu de la réunion de préparation (P. Perdiguier, S. Sauvagnargues et K. Weiss)
- Le budget alloué par l'IMT Mines Alès à l'ED : P.Perdiguier indique que, comme l'IMT-Mines Alès le fait pour les autres ED co-accréditées, la somme de deux mille euros (2000€) sera versée à Unîmes. Ce budget sert principalement à financer les doctorants pour la formation doctorale organisée par le collège doctoral LR et pour la thèse en 180 secondes.
- Les budgets établissement et labo seront utilisés pour financer les soutenances de thèses et les CSI.
- Dans la perspective de l'évaluation de l'ED, il serait souhaitable que chaque établissement propose au moins 2 formations en interne, conformément à ce qui a été initialement prévu dans le dossier de demande d'accréditation de l'ED.
- Karine Weiss propose de voir si la formation ouverte aux nouveaux enseignants chercheurs de l'université pourrait être proposée aux doctorants, ce qui permettrait une mutualisation.
- L'IMT propose, tous les 2 ans, le séminaire MEDIANE à Annecy en Février relatif aux nouveaux personnels, séminaire qui dure 3 à 4 jours.

Point 2 : Journée de rentrée des doctorants

- Proposition des 22/11/18 ou 6/12/18 pour la journée de rentrée
- Karine Weiss propose de contacter D. Caroti (AMU) intervenant sur la « zététique » qui donne déjà des cours en L1 Psycho. La date sera retenue en fonction de la disponibilité de cet intervenant.
- Il faut voir si le collège doctoral peut organiser une formation sur « écriture de la thèse » : scriptoria.org et reussirsathèse .com

Points 3 et 4 : Politique de formation

- Il faut rajouter dans la convention de formation le module entrepreneuriat obligatoire durant la thèse.
- **Si la convention de formation n'est pas établie, l'inscription en 2^{ème} année ne sera pas validée**
- Il faut communiquer aux doctorants la possibilité de demander des formations non proposées par le collège doctoral.
- L'IMT va voir si l'ATEMA pourrait être ouverte à tous les doctorants de l'ED583.
- K. Weiss souhaiterait que tous les doctorants puissent bénéficier des mêmes offres de formations.

Point 6 : Représentants des doctorants et des membres extérieurs au Conseil

- L'IMT entreprend les démarches pour trouver un remplaçant à M.Guiraud
- Benoit ROIG va prendre contact avec M.Bresson

Point 7 : Convention IMT/UNIMES

- Gouvernance : le bureau de l'ED n'est pas vraiment opérationnel ; la question est posée de le supprimer au bénéfice du seul conseil de l'ED, qui constitue à ce jour le lieu de gouvernance de l'ED.
- La convention Unîmes-IMT doit être mise à jour. Une proposition a été faite, avec simplifications partout où l'on peut faire référence, par exemple, au RI de l'ED. Cette solution n'apparaît pas satisfaisante et les modifications seront proposées avec validation par échanges de mails entre Unîmes et IMT.

Point 8 : Questions diverses

- La candidature de M.LOUKOU Kouame en 1^{ère} année de doctorat en droit est soumise à validation. Cet étudiant a un problème de titre de séjour et sollicite son inscription en étant dans l'attente de confirmation de son financement entreprise (qui lui est assuré).
- La question est laissée en suspens après discussion sur plusieurs possibilités.

Fin de la réunion à 16h45